



Championnats de Belgique INDOOR 2011-2012

Samedi 18 février 2012 Pupilles/Benjamins/Cadets/Juniors/

Dimanche 19 février 2012 Seniors/Masters/Vétérans

LIEU:

Stade Gaston REYFF
Rue Ernest LAURENT 215
1420 BRAINE-L'ALLEUD

Horaire

Voir règlements suivant chaque championnat ;

Suite à la décision prise le 30/06/08 par la Fédération Royale Belge de Tir à l'Arc, tout archer allochtone de quelque nationalité qu'il soit, peut participer aux Championnats de Belgique à la condition qu'il soit membre d'un club de la HBL ou de la LFBTA depuis un an accompli à la date de la compétition.

INSCRIPTIONS JEUNES

Le championnat de Belgique Jeunes est open et accessible aux archers des deux ligues en règle de cotisation.

Inscriptions par Courrier ou courriel auprès de:

Lucien De KOSTER
Av. de l'ARMISTICE, 9
1420 BRAINE-L'ALLEUD
Tel: 02/384.71.64
Email : dekoster.lucien@hotmail.be
Ou : aba@lfbta.be

Les inscriptions ne seront entérinées qu'après enregistrement du paiement d'un montant de 7€ sur le compte n° : **795-5882990-26 d'A.B.A. ASBL à BRAINE-L'ALLEUD**

Communication: Championnat de Belgique Jeunes + nom + Club + catégorie.

Date limite d'inscription : le 11/02/2012 à 18:00hrs

Toutes les inscriptions ou paiements effectués après cette date ne seront pas retenus. Aucune modification ne sera acceptée une fois l'inscription enregistrée.



INSCRIPTIONS SENIORS/MASTERS/VETERANS

Les jeunes ayant satisfait aux normes de sélection de la LFBTA peuvent également s'inscrire dans la catégorie séniors pour participer aux championnats seniors/masters/vétérans.

Les inscriptions pour le Championnat de Belgique seniors/Masters/Vétérans se font immédiatement après que le classement du championnat de ligue est établi et les archers sélectionnables connus.

Le paiement de 10€ est à faire, en même temps que l'inscription auprès madame la secrétaire générale de la LFBTA, Mme HANIQUE Francine

REPAS:

Sur réservation lors de l'inscription :

- Croque-monsieur
- Spaghetti
- Repas complet

En service toute la journée :

- hot-dog
- sandwich

BOISSONS :

Les boissons sont servies au Bar des Castorettes, ou aux divers distributeurs.



Aucune boisson alcoolisée ne peut être introduite dans la salle de championnat ainsi que dans la salle d'échauffement.



De même qu'il sera interdit de fumer dans les locaux du complexe sportif.



Championnat de Belgique individuel jeunes **18 FEVRIER 2012**

Le nombre de participants au championnat de Belgique jeunes étant limité par la capacité de la salle à accueillir un certain nombre d'archers, le nombre maximum d'archers possible sera de :
96 Benjamins et pupilles et de 96 Juniors et cadets.

Afin de permettre une utilisation maximale de la salle et de permettre à un maximum d'archers de participer, les classes d'arcs peuvent être panachées sur les cibles durant les tirs de qualifications. Il n'y a pas de sélections pour ces championnats jeunes, ils sont ouverts à tous les archers des deux ligues en règle de cotisation.

PROGRAMME

08 H 00 : Ouverture du secrétariat :

08 H 45 : Cérémonie d'ouverture :

09 H 00 : Epreuves de qualification : Recurve **et** compound Dames/Hommes **Juniors et Cadets**

10 H 45 : Epreuves de qualification : Recurve **et** compound Dames/Hommes **Pupilles et Benjamin**

Vers 14 H 00 Début des phases éliminatoires et finales

Vers 18 H 00 Remise des prix :

CATEGORIES:

*Ce championnat clôture la saison indoor 2011/2012. Les archers tirent ce championnat dans la catégorie officielle dans laquelle ils se trouvaient durant la saison indoor 2011/2012****

La catégorie Pupille ne sera pas d'actualité pour les arcs compound, ils seront classés avec les benjamins.

Catégories Dames/Hommes				Blasons	Distance
Pupilles Recurve:		Âgé de 12 ans et moins	1999 et plus jeunes	60 Cm	18 M
Benjamins	recurves	Âgés de 13 à 14 ans inclus	1998 et 1997		
	compounds				
Cadets	recurves	Âgés de 15 à 17 ans inclus	1996 / 1995 et 1994	40 Cm	
	compounds				
Juniors	recurves	Âgés de 18 à 20 ans inclus	1993/ 1992 et 1991	Tri Spot	
	compounds				



REGLEMENT

PROCEDURE DE TIR

a-QUALIFICATIONS

- Qualifications en AB-CD : après 2 volées d'entraînement, chaque archer tire 10 x 3 flèches sur le blason correspondant à sa catégorie (120 sec / 3 flèches)..
- d'éventuelles cibles seront placées dans un local voisin afin de permettre aux archers encore dans la compétition de s'échauffer.
- Les blasons seront placés à 18 M de la ligne de tir et le centre du jaune se trouvera à 130 Cm du sol +/- 5 cm

b- ELIMINATOIRES & FINALES :

Les éliminatoires et finales ne seront pas tirées suivant le système d'alternance.

- Les archers sont placés en fonction des résultats de la phase de qualification.

Un archer qui a tiré au moins une flèche durant l'épreuve de qualification sera classé sur la base du score qu'il a obtenu durant la compétition.. Selon les règles en vigueur de la WA (FITA), il n'y a pas d'exigences de terminer l'épreuve pour être classé, et par conséquent cet archer participera à l'épreuve éliminatoire s'il n'y a pas de seuil de qualification. Si un archer n'a pas tiré une seule flèche dans l'épreuve de qualification, il ne sera pas classé et son adversaire pour le premier tour d'élimination sera exempté de ce tour.

- Tous les matchs sont tirés sous forme de sets.
- Chaque match consistant en un maximum de 5 sets de 3 flèches (120 secondes / volée de 3 flèches)
- Pour toutes les catégories, les duels sont tirés sur le même type de blasons que celui sur lequel les qualifications ont été tirées.
- Durant les phases éliminatoires jusqu'aux 1/4 finales, les archers tirent à deux par butte de tir
- Les blasons seront placés à 18 M de la ligne de tir et le centre du jaune se trouvera à 130 Cm du sol +/- 5 cm
- Durant les finales (1/2 or et bronze) les archers tirent seuls sur leur propre butte de tir.
- pour toutes les catégories, il y aura deux volées d'échauffement au moment où les archers entrent dans la compétition.

Si un tireur rencontre un forfait (bye), il ne tirera que le nombre de sets minimum donnant la victoire (à savoir 3 sets) ses points ne seront pas affichés et ne compteront pas pour un éventuel record

CONTROLE DU TEMPS DE TIR.

- Le contrôle de temps se fera avec des moyens visuels et auditifs.
- Ni durant les éliminatoires, ni pendant les finales, le décompte du temps ne sera interrompu...
- L'archer concerné par un incident doit terminer sa volée dans le temps imparti (2 minutes ou 40 secondes selon l'épreuve en cours). Il pourra utiliser son matériel de réserve placé en arrière de la ligne de tir.



PROCEDURE DE RUPTURE D'EGALITE.

Après l'épreuve de qualification

- Vu que 32 archers maximum par catégories seront sélectionnés, en cas d'égalité pour entrer dans les épreuves éliminatoires le départage se fera au moyen d'un tir de barrage.
- En cas d'égalité parmi les 32 sélectionnés:
 - Le plus grand nombre de dix,
 - le plus grand nombre de neuf sont pris en considération.
 - Si l'égalité subsiste, un tirage au sort décide du positionnement dans le tableau des matches de l'épreuve éliminatoire.
 - Le tirage au sort ce fait par le chef-arbitre en présence des archers concernés.

Après un match :

Si une égalité se présente à la fin des 5 sets,

- Tir d'une flèche pour le score
- Si l'égalité persiste, la flèche la plus proche du centre désigne le vainqueur.
- Si malgré cela l'égalité persiste toujours, on recommence le tir de barrage suivant la procédure ci-dessus.

COMPTAGE DES SCORES.

- Les archers compound doivent tenir compte du dix « inner-ten ».
- Durant les éliminatoires, l'archer donne les points de ses propres flèches sous le contrôle des autres archers de la cible. Les points sont inscrits par les archers.
- En cas de désaccord sur la valeur d'une flèche, appel peut être fait auprès d'un seul arbitre qui jugera le point, la décision est finale et sans appel.
- Il ne peut être fait recours au jury d'appel pour la valeur d'une flèche.
- Durant les phases finales, les scores sont vérifiés par un arbitre.
- Les feuilles de marques **doivent être signées** par les archers de la cible. Ils montrent ainsi leur accord sur les points inscrits.
- Cette procédure se déroule toujours lorsque les archers sont proches des cibles.
- Aucune réclamation ne sera admise après que les feuilles de marques signées aient été rentrées au secrétariat.
- Il y aura 2 feuilles de score par cible
- Les organisateurs ne sont pas obligés d'accepter ou d'enregistrer des feuilles de score soumises sans signatures, somme totale, nombre de 10 et nombre de 9 ou qui contiennent des erreurs de calcul. Les organisateurs ou les officiels ne sont pas obligés de vérifier l'exactitude des feuilles de scores qui leur sont soumises, cependant s'ils remarquent une erreur, ils devront la corriger et le résultat obtenu après correction sera retenu.
- Toutes les corrections devront être effectuées avant l'étape suivante de la compétition
- Si une divergence apparaît dans la somme totale, la somme totale des scores de la flèche la plus basse deviendra finale.



- Tout appel concernant le placement dans le ranking, ou dans les matches doit se faire avant le début du match. Une fois le match en cours aucune modification ne pourra être apportée.

Rappel : L'archer qui gagne le set marque 2 points, celui qui perd 0 points, en cas d'égalité 1 point partout.

TENUE : **Pantalon de sport + t-shirt du club ou t-shirt blanc.**

Chaussures de sport OBLIGATOIRES.

L'archer et son coach porteront la même tenue

Les jeans sont interdits même si ceux – ci font partie de la tenue de Club.

JURY D'APPEL.

- Tout incident de tir doit être soumis immédiatement, avant la phase suivante de la compétition, au jury d'appel par l'archer concerné ou par la personne de son club qui le représente.
- Pour être recevable, tout appel doit être introduit en utilisant le formulaire d'appel en annexe.
- Dans le cas où cela pourrait affecter la progression d'un athlète entre une phase de la compétition et la suivante, l'intention de faire appel doit être exprimée dans les 5 minutes.
- Il ne peut être fait appel au jury d'appel concernant la valeur d'une flèche.
- La compétition est interrompue jusqu'à ce que le jury d'appel ait rendu sa décision.
- La décision de jury d'appel est définitive.
- L'appel doit être soumis par écrit au cours des 15 minutes après la fin de l'épreuve ou du match concerné.
- Après avoir pris sa décision, le jury d'appel remplira le PV d'appel en annexe, l'archer, le responsable de l'arbitrage du jour ainsi que le comité organisateur le signeront pour pris connaissance.
- Les trois membres du jury d'appel seront désignés par la FRBTA/KBFH.
- Ne sont pas éligibles pour faire partie du jury d'appel : les membres du comité organisateurs, les athlètes prenant part à la compétition et les arbitres du jour.
-

COACH

Chaque archer pourra être assisté d'**UN** seul coach.

Une carte « Coach » (modèle en annexe) lui sera remise lors du passage au greffe contre dépôt d'une caution de 5,00€

Cette caution lui sera rendue lors de la restitution de la carte.

Cette carte aura le format ¼ feuille A4 et mentionnera :

- COACH
- Championnat de Ligue/Belgique

Cette carte devra être portée de façon à être constamment visible et en tout cas lorsque le coach assiste son athlète.

Seule la personne porteuse de la carte « Coach » sera reconnue comme coach officiel de l'archer.

L'athlète et son coach doivent être reconnaissables en tant que partenaires en portant la même tenue.



Le coach se positionnera derrière ligne d'attente et pourra assister son archer depuis cette ligne uniquement.

En aucun cas le coach ne sera autorisé à franchir la ligne d'attente.

Le coach ne doit pas quand il conseille un athlète déranger les autres archers.

Le coach pourra utiliser une longue vue à condition que celle –ci soit placée en arrière de la ligne d'attente.

Toute communication au moyen d'appareil électronique entre l'archer et son coach est interdite.

Tout coach qui ne respectera pas ces conditions pourra être invité à quitter la ligne d'attente par les arbitres.

Tout comportement de nature à perturber volontairement un adversaire de l'archer dont il est le coach entraînera le retrait de la carte de coach et l'intéressé quittera la ligne d'attente et ne pourra reprendre sa place jusqu'à la fin de la compétition.

REMARQUES

- Ce règlement National est d'application.
- Tout point non précisé relève du règlement de la WA (FITA)
- Règlement approuvé par l'UC de FRBTA/KBFH le 05 / 12 / 2011



CHAMPIONNAT DE BELGIQUE INDIVIDUEL SENIOR/MASTER/VETERAN 19 février 2012

Suite à la décision prise le 30/06/08 par la Fédération Royale Belge de Tir à l'Arc, tout archer allochtone de quelque nationalité qu'il soit, peut participer aux Championnats de Belgique à la condition qu'il soit membre d'un club de la HBL ou de la LFBTA depuis un an accompli à la date de la compétition..

Le championnat de Belgique est accessible aux archers des deux ligues en règle de cotisation ayant satisfait aux normes de sélections édictées par celles-ci.

Les jeunes ayant satisfait aux normes de sélection de la LFBTA peuvent également s'inscrire dans la catégorie séniors pour participer aux championnats seniors/masters/vétérans.

PROGRAMME

08 H 00 : Ouverture du secrétariat

08 H 15 : Cérémonie d'ouverture:

08h H 30 : Epreuves de qualification: **Compound** CHS, CHM, CHV, CDS, CDM, CDV

10 H 15 Epreuves de qualification: **Recurve** RHS, RHM, RHV, RDS, RDM, RDV

13 H 00 Début des Eliminatoires avec les 1/16ème compound suivies des finales

18 H 00 Remise des Prix rehaussée par la présence des autorités communales

CATEGORIES :

Ces championnats étant la clôture de la saison 2011, bien qu'ils se déroulent en 2012, les archers conservent la catégorie de l'année de sélection (2011) Les archers qui étaient masters en 2011 et qui ont demandés à passer vétérans au 01/10/2011 participeront en catégorie vétérans.

Catégories Hommes/Dames			Blason	Distance
Seniors	Recurve	jusqu'à leurs 49 ^{ème} anniversaire	Tri spot	18 M
	Compound			
Masters	Recurve	De l'année de leurs 50ème anniversaire jusqu'à leurs 59ème anniversaire		
	Compound			
Vétérans	Recurve	De l'année de leur 60ème anniversaire jusqu'à leur anniversaire		
	Compound			

La répartition paritaire entre les ligues sera la suivante:

HOMMES							
Recurves	LFBTA	HBL	Total	Compounds	LFBTA	HBL	Total
Seniors	16	16	32	Seniors	16	16	32
Masters	8	8	16	Masters	8	8	16
Vétérans	8	8	16	Vétérans	8	8	16

DAMES							
Recurves	LFBTA	HBL	Total	Compounds	LFBTA	HBL	Total
Seniors	8	8	16	Seniors	8	8	16
Masters	4	4	8	Masters	4	4	8
Vétérans	4	4	8	Vétérans	4	4	8



REGLEMENT

PROCEDURE DE TIR

a-QUALIFICATIONS

- Qualifications en AB-CD : après 2 volées d'entraînement, chaque archer tire 10 x 3 flèches sur un blason tri spot (120 sec / 3 flèches)..
- d'éventuelles cibles seront à disposition afin de permettre aux archers encore dans la compétition de s'échauffer.
- Les blasons seront placés à 18 M de la ligne de tir et le centre du jaune se trouvera à 130 Cm du sol +/- 5 cm

b-ELIMINATOIRES & FINALES :

Les éliminatoires et finales ne seront pas tirées suivant le système d'alternance.

- Les archers sont placés en fonction des résultats de la phase de qualification.

Un archer qui a tiré au moins une flèche durant l'épreuve de qualification sera classé sur la base du score qu'il a obtenu durant la compétition. Selon les règles en vigueur de la WA (FITA), il n'y a pas d'exigences de terminer l'épreuve pour être classé, et par conséquent cet archer participera à l'épreuve éliminatoire s'il n'y a pas de seuil de qualification. Si un archer n'a pas tiré une seule flèche dans l'épreuve de qualification, il ne sera pas classé et son adversaire pour le premier tour d'élimination sera exempté de ce tour.
- Tous les matchs sont tirés sous forme de sets.
- Chaque match consistant en un maximum de 5 sets de 3 flèches (120 secondes / volée de 3 flèches)
- Pour toutes les catégories, les duels sont tirés sur le même type de blasons que celui sur lequel les qualifications ont été tirées.
- Durant les phases éliminatoires jusqu'aux 1/4 finales, les archers tirent à deux par butte de tir
- Les blasons seront placés à 18 M de la ligne de tir et le centre du jaune se trouvera à 130 Cm du sol +/- 5 cm
- Durant les finales (½ or et bronze) les archers tirent seuls sur leur propre butte de tir.
- pour toutes les catégories, il y aura deux volées d'échauffement au moment où les archers entrent dans la compétition.

Si un tireur rencontre un forfait (bye), il ne tirera que le nombre de sets minimum donnant la victoire (à savoir 3 sets) ses points ne seront pas affichés et ne compteront pas pour un éventuel record

CONTROLE DU TEMPS DE TIR.

- Le contrôle de temps se fera avec des moyens visuels et auditifs.
- Ni durant les éliminatoires, ni pendant les finales, le décompte du temps ne sera interrompu...
- L'archer concerné par un incident doit terminer sa volée dans le temps imparti (2 minutes ou 40 secondes selon l'épreuve en cours). Il pourra utiliser son matériel de réserve placé en arrière de la ligne de tir.



PROCEDURE DE RUPTURE D'EGALITE.

Après un match :

Si une égalité se présente à la fin des 5 sets,

- Tir d'une flèche pour le score
- Si l'égalité persiste, la flèche la plus proche du centre désigne le vainqueur une flèche le plus près du centre
- Si malgré cela l'égalité persiste toujours, on recommence le tir de barrage suivant la procédure ci-dessus.

COMPTAGE DES SCORES.

- Les archers compound doivent tenir compte du dix « inner-ten ».
- Durant les éliminatoires, l'archer donne les points de ses propres flèches sous le contrôle des autres archers de la cible. Les points sont inscrits par les archers.
- En cas de désaccord sur la valeur d'une flèche, appel peut être fait auprès d'un seul arbitre qui jugera le point, la décision est finale et sans appel.
- Il ne peut être fait recours au jury d'appel pour la valeur d'une flèche.
- Durant les phases finales, les scores sont vérifiés par un arbitre.
- Les feuilles de marques **doivent être signées** par les archers de la cible. Ils montrent ainsi leur accord sur les points inscrits.
- Cette procédure se déroule toujours lorsque les archers sont proches des cibles.
- Aucune réclamation ne sera admise après que les feuilles de marques signées aient été rentrées au secrétariat
- Il y aura 2 feuilles de score par cible
- Les organisateurs ne sont pas obligés d'accepter ou d'enregistrer des feuilles de score soumises sans signatures, somme totale, nombre de 10 et nombre de 9 ou qui contiennent des erreurs de calcul. Les organisateurs ou les officiels ne sont pas obligés de vérifier l'exactitude des feuilles de scores qui leur sont soumises, cependant s'ils remarquent une erreur, ils devront la corriger et le résultat obtenu après correction sera retenu.
- Toutes les corrections devront être effectuées avant l'étape suivante de la compétition
- Si une divergence apparaît dans la somme totale, la somme totale des scores de la flèche la plus basse deviendra finale.
- Tout appel concernant le placement dans le ranking, ou dans les matches doit se faire avant le début du match. Une fois le match en cours aucune modification ne pourra être apportée.

Rappel : L'archer qui gagne le set marque 2 points, celui qui perd 0 points, en cas d'égalité 1 point partout.

TENUE : **Pantalon de sport + t-shirt du club ou t-shirt blanc.**

Chaussures de sport OBLIGATOIRES.

Les jeans sont interdits même si ceux – ci font partie de la tenue de Club.

JURY D'APPEL.

- Tout incident de tir doit être soumis immédiatement, avant la phase suivante de la compétition, au jury d'appel par l'archer concerné ou par la personne de son club qui le représente.

- Pour être recevable, tout appel doit être introduit en utilisant le formulaire d'appel en annexe.
- Dans le cas où cela pourrait affecter la progression d'un athlète entre une phase de la compétition et la suivante, l'intention de faire appel doit être exprimée dans les 5 minutes.
- Il ne peut être fait appel au jury d'appel concernant la valeur d'une flèche.
- La compétition est interrompue jusqu'à ce que le jury d'appel ait rendu sa décision.
- La décision de jury d'appel est définitive.
- L'appel doit être soumis par écrit au cours des 15 minutes après la fin de l'épreuve ou du match concerné.
- Après avoir pris sa décision, le jury d'appel remplira le PV d'appel en annexe, l'archer, le responsable de l'arbitrage du jour ainsi que le comité organisateur le signeront pour pris connaissance.
- Une caution de 50 € doit être déposée en même temps que l'appel
- Les trois membres du jury d'appel seront désignés par la FRBTA/KBFH.
- Ne sont pas éligibles pour faire partie du jury d'appel : les membres du comité organisateurs, les athlètes prenant part à la compétition et les arbitres du jour.

COACH

Chaque archer pourra être assisté d'**UN** seul coach.

Une carte « Coach » (modèle en annexe) lui sera remise lors du passage au greffe contre dépôt d'une caution de 5,00€

Cette caution lui sera rendue lors de la restitution de la carte.

Cette carte aura le format ¼ feuille A4 et mentionnera :

- COACH
- Championnat de Ligue/Belgique

Cette carte devra être portée de façon à être constamment visible et en tout cas lorsque le coach assiste son athlète.

Seule la personne porteuse de la carte « Coach » sera reconnue comme coach officiel de l'archer.

L'athlète et son coach doivent être reconnaissables en tant que partenaires en portant la même tenue.

Le coach se positionnera derrière la ligne d'attente et pourra assister son archer depuis cette ligne uniquement.

En aucun cas le coach ne sera autorisé à franchir la ligne d'attente.

Le coach ne doit pas quand il conseille un athlète déranger les autres archers.

Le coach pourra utiliser une longue vue à condition que celle-ci soit placée en arrière de la ligne d'attente.

Toute communication au moyen d'appareil électronique entre l'archer et son coach est interdite.

Tout coach qui ne respectera pas ces conditions pourra être invité à quitter la ligne d'attente par les arbitres.

Tout comportement de nature à perturber volontairement un adversaire de l'archer dont il est le coach entraînera le retrait de la carte de coach et l'intéressé quittera la ligne d'attente et ne pourra reprendre sa place jusqu'à la fin de la compétition.

REMARQUES

- Ce règlement National est d'application.
- Tout point non précisé relève du règlement de la WA
- Règlement approuvé par l'UC de FRBTA/KBFH le 05 / 12 / 2011



FORMULAIRE D'APPEL

☐ D'un archer : Nom : _____ : Prénom : _____

☐ D'une équipe : Club : _____ représenté par : _____

Cochez la case correspondante.

Description de l'appel

Je pense que cette action viole les règles suivantes : Citez l'article si connu :
Signature Nom :

Cet appel **ECRIT** doit être présenté au jury dans un délai de **15 minutes** suivant la fin de l'épreuve ou du duel en question pour que le jury puisse prendre une décision avant la phase suivante de la compétition.

Le procès-verbal des décisions du jury d'appel est soumis au requérant, au responsable de l'arbitrage du jour et au comité organisateur avant la phase suivante de la compétition.

Reçu le / /201 à ____heures ____minutes

Reçu 50€ oui ☐ non ☐

Signature : Nom : Fonction :



PV D'APPEL

Composition du jury d'appel : NOM : _____ PRENOM : _____	
NOM : _____	PRENOM : _____
NOM : _____	PRENOM : _____
Appel reçu le /09/2011 individuel de : Nom : _____ : Prénom : _____	
Club : _____ représenté par : _____	
Équipe : Nom : _____ : Prénom : _____	

Le jury d'appel décide : l'appel non fondé et /ou non recevable ☐

L'appel recevable ☐

DECISION CONCERNANT L'APPEL

L'appel étant jugé recevable et reçu dans les conditions et délais prévus au règlement du présent championnat le jury ayant délibéré décide :
Fait à : _____ le /09/2011 à _____ heure _____ Minutes.
Signature des membres du jury d'appel :

Pris connaissance le / /201 à _____ heure _____ Minutes.

L'appelant : _____ Signature : _____ Nom : _____

Le responsable à l'arbitrage du jour : Signature : _____ Nom : _____

Le comité organisateur : _____ Signature : _____ Nom : _____